

Compte-rendu de l'audioconférence du 24/04/2020



La Direction a organisé le 24/04/2020 une audioconférence avec les organisations syndicales (OS) de la DNVSF.

II/ ORDONNANCE SUR LES ARTT ET LES CONGÉS EN PÉRIODE CONFINEMENT

La Direction est revenue sur l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020, relative à la gestion des congés et des ARTT en période de confinement parue le 16/04/2020.

La position de la DG sera normalement annoncée en début de semaine prochaine, le directeur organisera donc une nouvelle audioconférence sur ce thème dès qu'il aura reçu les directives applicables à la DGFIP.

Il nous a cependant prévenu que les dispositions de l'article 1 de l'ordonnance visant à retirer jusqu'à 10 jours de congés et/ou ARTT aux personnes placées en ASA semblaient actées. Pour les dispositions relatives à l'article 2, visant à imposer jusqu'à 5 jours de congés et/ou ARTT aux personnes en télétravail avant la fin du confinement, la DGFIP souhaite une position globale inter-ministérielle, il est donc trop tôt pour savoir ce qui sera décidé.

Concernant la demande de poser les congés de 2019 en report avant le 30/04, il n'y a eu aucune directive nationale et chaque direction fait différemment. La DNVSF a choisi d'encourager les agents à poser ces congés, car il n'est pas certain qu'ils ne disparaîtront pas au 30/04 malgré la note de la DGAFP. C'est donc le principe de précaution qui a été favorisé au niveau local.

Cependant, si des congés de 2020 ont été posés avant le début du confinement, il est possible de demander à la division RH la substitution de ces congés déjà utilisés par des jours de congés 2019 en report.

La Direction a également indiqué aux chefs de service que les personnes qui ont été en ASA pendant le confinement pourront utiliser ces jours de report pour satisfaire aux dispositions de l'article 1 de l'ordonnance du 15 avril 2020.

La Direction nous demande de ne pas prendre ces mesures comme une « punition », mais comme une participation à la solidarité nationale qui permettra de faire face à cette crise.

Nous sommes opposés à ce que les agents se voient supprimer des jours de congés et/ou d'ARTT pendant cette période de non-travail forcé. En effet, certains ont dû se substituer aux professeurs ou aux personnes qui gardent habituellement leurs enfants, d'autres ont malgré tout continué de travailler au maximum les jours où ils étaient en ASA. Enfin, l'absence de télétravail global est la résultante de l'impossibilité d'équiper tout le monde du matériel nécessaire ou le fait que certaines missions ne peuvent être effectuées en télétravail. Les agents ne sont pas responsables de ces différentes situations.

Nous vous proposons donc de signer la pétition intersyndicale qui vise à refuser cette mesure, voici le lien qui permet d'y accéder : <https://www.mesopinions.com/petition/social/vol-ordonnance/87731>

II/ RETOUR DANS LES SERVICES

La Direction affine actuellement le plan de retour dans les locaux en tenant compte des propositions des chefs de service. Ce plan n'est pas encore finalisé mais des mesures sont d'ores et déjà envisagées à ce stade :

- La livraison du courrier reçu pendant le confinement aura lieu le 30/04 à Saussure, il sera entreposé dans la salle de la logistique avant d'être traité à partir du 04/05. A compter de cette date, il y aura deux personnes de la logistique qui se rendront sur le site tous les jours en respectant un planning. Ces collègues feront le tri du courrier puis organiseront une navette entre les sites dans le courant de la semaine.

- Les équipements nécessaires pour assurer leur sécurité seront mis à leur disposition et en cas de réception de nouveaux courriers, ces derniers seront stockés pendant 48h avant d'être manipulés et distribués dans les services.
- Le nettoyage approfondi des locaux aura lieu à compter du 04/05 et la prestation renforcée (mise en place au début de la crise sanitaire) sera maintenue jusqu'à la fin de l'année.
Les modalités de mise en place de poubelles spéciales pour recueillir les déchets potentiellement contaminés est à l'étude avec la société de nettoyage.
- La Direction a commandé du gel hydroalcoolique, des lingettes et des gants pour éviter tout risque de rupture. La date de livraison de ces produits n'est pas encore connue. Pour sécuriser l'approvisionnement, des solutions sont recherchées via des achats dans le secteur privé. L'approvisionnement en masques reste problématique. Pour l'instant, les commandes de masques sont faites au niveau de la centrale et attribuées aux agents réalisant des missions PCA .
- Les foyers seront fermés, toutefois l'accès aux frigos et aux fours à micro-ondes sera maintenu. Les repas ne devront pas être pris en groupe dans les foyers, la Direction nous invite donc à déjeuner dans nos bureaux sauf si les cantines venaient à rouvrir dès le 11/05, ce qui n'est pas prévu pour l'instant.
- Un marquage au sol va également être mis en place. Pour les photocopieurs, plusieurs possibilités sont à l'étude :
 - un déménagement des équipements dans des espaces non confinés (possibilité la moins envisagée)
 - un accès aux locaux des photocopieurs à tour de rôle et d'au maximum une personne à la fois ;
 - des lingettes devraient y être disponibles pour les désinfecter après chaque utilisation.
- Les ordinateurs portables commandés ne pourront pas être livrés en mai, la Direction étudie donc la possibilité d'adapter le VPN sur d'anciens modèles, même sous une version dégradée, afin d'équiper plus de personnes.
- L'accès au parking de Saussure pourra être élargi à condition de respecter un planning qui sera tenu par la secrétaire. Le nombre de place est très limité, la Direction va donc se rapprocher de la mairie pour savoir s'il sera possible de se garer gratuitement dans la rue lorsque l'on vient travailler après le 11/05.
Pour le parking de l'Argonne, la direction va se rapprocher de la DRFiP pour savoir si un nombre plus important de places peut être attribué à la DNVSF. Si ce n'est pas possible, un planning pourra là aussi être mis en place.
- La question du covoiturage a été posée, le directeur n'y est pas véritablement favorable, mais sous certaines conditions de sécurité, cette solution n'est pas totalement exclue.
- Maintenir l'ouverture des portes palières en permanence est à l'étude, elle ne pourra toutefois être validée que si elles garantissent le respect des normes de sécurité. La possibilité d'arriver en horaires décalés est à l'étude également.
- La présence dans les bureaux sera limitée à une personne à la fois, sauf si ceux-ci sont suffisamment grands pour assurer l'absence de risque de contamination. Un repli sera possible dans un autre bureau en cas de besoin.
Le télétravail continuera d'être majoritairement appliqué à compter du 11 mai.
Ces mesures s'appliqueront à tous, peu importe le grade et les fonctions occupées.
- Les personnes en confinement en province pourront revenir en Île-de-France. En effet, les déplacements pour motif professionnel sont autorisés et des attestations seront fournies.
- Dans le cadre de l'avancement des dossiers, il sera nécessaire de favoriser au maximum les entretiens téléphoniques au cours du moi de mai, a minima. La reprise d'activité des missions du contrôle fiscal est en cours de réflexion et d'harmonisation par le bureau CF.

- La question de la situation des parents d'enfants dont l'école ne rouvrirait pas le 11/05 a été posée. Pour l'instant, il n'y a aucune directive, la Direction n'a pas été en mesure de nous répondre.

III/ CAMPAGNE IR

Les coordonnées des volontaires pour renforcer les centres de contacts ont été intégrées dans le serveur, il leur sera donc bientôt possible de se loguer. A ce jour, la Direction n'a pas encore reçu le feu vert et ne sait pas à quelle date il sera donné.

Des téléphones portables professionnels ont été commandés et devraient être reçus le 30/04, les volontaires pourraient donc en être équipés dès le 04/05.

Les conventions de mise à disposition des personnes volontaires pour faire du présentiel dans les SIP sont en cours de finalisation.

Enfin, il n'y a toujours pas eu de réponse à l'offre de soutien pour les e-contacts.

Le retour à la DNVSF de ces volontaires est normalement prévu le 11/05.

Il y aura d'autres audioconférences pour que nous restions informés de la situation et que nous puissions signaler les difficultés que vous pourriez rencontrer, il ne faut donc pas que vous hésitez à nous contacter.